

SPORT

PARCOURS EPS – activités gymniques

3 classes de CP-CE1

6 séances

Activités gymniques

La pratique sera à définir avec les éducateurs sportifs en charge des cycles, en fonction du parcours des élèves, du projet de classe et du matériel à disposition dans l'école ou l'installation sportive disponible.

Exemples de pratiques possibles : acrosport, gymnastique artistique, parcours gymniques.

DESCRIPTIF

Cycle de 6 séances.

Chaque séance est menée avec l'appui de l'intervenant qui apporte sa compétence technique dans l'activité, mais reste sous la responsabilité de l'enseignant responsable du projet.

Sur les 6 séances, 4 seront menées par l'éducateur sportif et 2 en co-intervention enseignant/éducateur sportif. Sur ces dernières, l'enseignant prépare et mène la séance et l'éducateur sportif reste en appui et continue d'apporter son aide et son expertise.

La planification des séances sera donc à prévoir avec l'éducateur sportif en amont du cycle :

Exemples : 4 (éduc. sport.) + 2 (co-inter.) ou 2 (éduc. sport.) + 1 (co-inter.) + 2 (éduc. sport.) + 1 (co-inter.)

Quelle que soit la séance du cycle, une participation active est donc attendue des enseignants.

Au cours du parcours, il est attendu que les enseignants réinvestissent avec les élèves les situations vécues lors des séances pratiques au sein d'activités menées en classe et en lien avec les fondamentaux et, selon son projet, de séances de pratique supplémentaires.

Une trace écrite ou numérique réalisée par les élèves et rendant compte de leur parcours sera à constituer et sera valorisée lors de la finalité ou au travers des outils mis en œuvre au sein des circonscriptions (site internet, Digipad, lettre d'informations...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accéder à la connaissance des pratiques sportives de référence associées aux jeux d'opposition afin de construire et d'étoffer la culture sportive des élèves ;
- Exploiter le pouvoir expressif du corps en transformant sa motricité et en construisant un répertoire d'actions nouvelles à visée esthétique ;
- S'engager en sécurité dans des situations acrobatiques en construisant de nouveaux pouvoirs moteurs ;
- Synchroniser ses actions avec celles de partenaires ;
- Mémoriser des pas, des figures, des éléments, des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et/ou collectives apprises ou inventées ;
- S'exposer aux autres : s'engager avec facilité dans des situations d'expression personnelle sans crainte de se montrer ;

CALENDRIER

- **Cycle d'initiation de 6 semaines entre novembre et mai.**
- **Réunion de planification obligatoire le jeudi 20 octobre 2022 à 12h30 au Palais des sports Maurice-Thorez (cafétéria du 1^{er} étage).**

LIEUX

Installations sportives à disposition des écoles retenues.

Les élèves et l'enseignant devront être en tenue de sport adaptée.

MATÉRIEL

Les écoles devront disposer du matériel et/ou d'un accès à une salle adaptée au projet envisagé.

CONTACTS

Direction des sports

Chargé de projets

Frédéric BOCLET

frederic.boclet@mairie-nanterre.fr

01 41 37 19 22

Conseillers pédagogiques EPS

9^e circonscription – Mme Fauvergue Dorothee

01 30 83 42 51

Dorothee.Fauvergue@ac-versailles.fr

10^e circonscription – Mme Tillet Anaëlle

01 71 14 29 84

Anaelle.Tillet@ac-versailles.fr